



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E57741

VALABLE JUSQU'AU 27/06/2024

ÉDITÉ LE 13/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1990

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 19/05/2010
30 489

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BELFORT 353 891 351

Siret : 353 891 351 00028

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 24 430348

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 3686489104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 3686489104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : G 2 T

1 IMPASSE DU CHAMPS DU MOLE
50 RUE DE MONTBELIARD
25200 BETHONCOURT

Téléphone : 03 81 92 98 98

Fax : 03 81 92 93 20

Portable : 06 75 46 08 94

Site Internet : www.g2t.fr

E-mail : mariepelloux@g2t.fr

Responsabilité légale :

METTEY ALAIN PRÉSIDENT / PAVERNE ROMAIN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 33

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m² Mention RGE	09/06/2023
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	09/06/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	17/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	17/06/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	17/06/2022
o Ventilation mécanique	17/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.